

Action innovante

EVALUATION CRITERIEE PAR UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE SIXIEME

Établissement : COLLEGE Alain

Place Alain - BP 1021 - 76151 Maromme Cedex

Tél. : 02 32 82 84 00 Fax. : 02 35 75 58 77

0760075u@ac-rouen.fr

Coordonnateurs du projet présenté :

Alain Bernard, enseignant d'Anglais.

alain.bernard@ac-rouen.fr

Maëlle Jouran, enseignante de Mathématiques.

maelle.jouran@ac-rouen.fr

Mise en œuvre : 2009-2010

Lien avec le projet d'établissement :

Lutter contre l'échec scolaire

Assurer une liaison école-collège

Faire réussir tous les élèves

Le projet consiste à mettre en place une évaluation critériée au sein d'une équipe pédagogique pour impliquer les élèves d'une classe de sixième dans leur formation et lutter contre l'absentéisme et le décrochage.

Durée envisagée :

Un an reconductible après bilan en fin d'année par l'équipe pédagogique.

État des lieux initial :

Nos élèves sont issus majoritairement de milieux populaires (59% sont issus de catégories socioprofessionnelles « défavorisées » - au sens de l'INSEE -). Ils connaissent des conditions de vie marquées par les difficultés scolaires, familiales et souvent personnelles. Leur niveau scolaire est hétérogène, les performances en mathématiques, en français et en langue vivante à l'évaluation d'entrée au collège sont inférieures aux moyennes départementales.

Ces élèves, fragiles, ont besoin d'une aide importante et d'un cadre rassurant et précis pour faire face aux difficultés de la 6ème : multiplication des disciplines nouvelles et des intervenants, organisation du travail personnel. On constate aussi un manque de motivation et peu d'intérêt pour l'École.

Objectif principal du projet :

Mettre en place une évaluation critériée au sein d'une équipe pédagogique pour impliquer les élèves dans leur formation et lutter contre l'absentéisme et le décrochage.

Sous-objectifs :

- Favoriser l'adaptation des élèves de 6ème aux objectifs, aux modalités de travail et au type de vie scolaire propre au collège. Assurer une meilleure transition entre école et collège.
- Impliquer les élèves dans leurs apprentissages en développant une évaluation formative pour agir sur leur motivation et les aider à développer une bonne estime de soi.
- Travailler en équipe pour rechercher une cohérence plus grande : dans les méthodes, dans les objectifs poursuivis, dans les modes d'intervention.
- Concevoir et mettre en œuvre en matière d'évaluation une démarche et des outils permettant un traitement mieux individualisé des difficultés scolaires, pour prévenir la démotivation et le décrochage cognitif, principale cause du décrochage scolaire.

EN QUOI L'ACTION ENTREPRISE EST-ELLE INNOVANTE ?

Le caractère innovant résulte de trois points forts :

1° Une évaluation critériée.

- une évaluation critériée, pour éviter le découragement de la note sanction ;
- l'élaboration de grilles de compétences disciplinaires et interdisciplinaires. Ces grilles aux objectifs précis permettront d'informer précisément les élèves et leurs familles des acquis et des progrès des élèves, et de les associer au travail d'entraînement et de remédiation.

2° La définition d'objectifs méthodologiques communs :

- Organisation du travail
- Méthodes d'apprentissage et d'investigation
- Travail de groupe, recherche documentaire...

3° Des projets interdisciplinaires en lien avec les programmes :

- narration de recherche.
- texte informatif.
- recherche documentaire.
- utilisation de l'outil informatique.
- programme de sorties pédagogiques permettant la prise en charge interdisciplinaire d'une éducation culturelle.

Public visé :

Une classe de sixième (hétérogène, sans recrutement spécifique).

Démarches mises en œuvre :

L'élaboration de grilles de compétences disciplinaires et interdisciplinaires.

La définition d'objectifs méthodologiques communs.

Des projets interdisciplinaires en lien avec les programmes.

Demande d'un stage sur site par l'équipe sur l'évaluation par compétences.

Réflexion de l'équipe pour définir des compétences transversales et disciplinaires.

Moyens mobilisés :

L'équipe pédagogique doit pouvoir se réunir deux fois par mois.

La présence de deux enseignants est souhaitée sur l'heure d'AATP.

Équipe envisagée et répartition des tâches :

L'équipe engagée est composée d'un enseignant de chacune des matières suivantes :

Anglais, Arts plastiques, Éducation physique et sportive, Français, Histoire-Géographie et éducation civique, Mathématiques, Musique.

Les SVT et la technologie étant enseignées à des élèves issus de plusieurs classes, il n'est pas évident de modifier les pratiques d'évaluation.

Les enseignants d'anglais et de mathématiques interviendront ensemble pendant l'heure d'aide au travail personnel de l'élève. (L'heure utilisée d'habitude par le professeur principal).

OBSERVATION ET EVALUATION DE L'ACTION

Les effets attendus :

Une transition plus douce entre le CM2 et la 6ème.

Implication des élèves dans la vie de la classe, dans leurs apprentissages.

Une meilleure compréhension des élèves des enjeux de la scolarité.

Une plus grande implication des parents d'élèves dans le suivi de la scolarité des élèves : signature des devoirs, des livrets de compétences, présence aux rencontres parents-professeurs.

Implication d'autres équipes sur d'autres classes.

Les indicateurs de résultats retenus :

Livret de compétences disciplinaires.

Liste de compétences transversales.

Adhésion des parents d'élèves au projet : signature des devoirs, des livrets de compétences, présence aux rencontres parents-professeurs.

Un questionnaire auprès des parents pour connaître leur sentiment sur cette expérience et le ressenti de leur enfant.

Une enquête auprès de ces élèves passés en 5ème pour connaître s'ils réinvestissent ce qu'ils auront découvert au cours de cette expérience.

Bilan (Maelle JOURAN)

Fonctionnement

La sixième de l'an dernier était composée de 24 élèves. Nous intervenions à deux sur l'heure d'aide au travail personnel de l'élève et avions avec l'équipe participant au projet (5 enseignants en tout) une heure de concertation tous les quinze jours.

Nous avons listé des compétences indispensables à la réussite des élèves au collège et nous avons évalué les élèves sur ces compétences sur toute l'année avec des objectifs de progrès par trimestre et par élève. Les parents recevaient un bulletin classique et une grille de compétences avec acquis/ en cours/ non acquis ou non évalué.

Observations

Nous avons remarqué une bien meilleure connaissance des élèves, de leurs points forts et de leurs difficultés car les informations circulaient très bien avec ces heures de concertation. Le regard croisé des différentes matières est très intéressant et permet de valoriser et d'aider mieux les élèves. Nous les avons fait participer à l'élaboration de la grille de compétences en répondant à la question " que faut-il pour réussir en sixième ?".

Freins

Compléter les grilles prend par contre énormément de temps. C'est notre souci pour cette année car le projet est reconduit sur une classe de sixième mais l'heure de concertation n'est plus incluse dans nos emplois du temps, ce qui rend la concertation très difficile.

Autres remarques

Nous n'avons pas assez de recul pour voir si cela a été bénéfique pour les élèves, nous pensons en avoir aidé certains. Le profil de la classe était particulier car deux élèves ont rejoint la classe en cours d'année en provenance d'Afrique noire : un enfant sourd et francophone et un élève qui avait été peu scolarisé avant ne maîtrisait pas le français. Deux élèves avaient des soucis de mémorisation et autres et voient des orthophonistes depuis 6 ans et un élève ne lisait pas. Cette année, la classe est normalement plus hétérogène.